



LE SQUARE DES URSULINES

Un espace urbain dédié à la culture du skate

En face de l'église romano-gothique de la Chapelle (12^e-16^e siècles), à l'extrémité du quartier des Marolles, le square des Ursulines a fait l'objet d'un réaménagement audacieux dans un tel environnement. Minéralisé et équipé de rampes, l'espace est devenu un « spot », un lieu principalement dédié à la pratique du skateboard, du roller ou du BMX. Il est aussi devenu un lieu d'activités et d'expression de la culture urbaine. La démarche participative mise en place pour façonner le projet et le réaliser est assurément l'un des facteurs clés du succès de cette ré-appropriation de l'espace urbain.



UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire du square des Ursulines s'inscrit dans le contexte des aménagements urbanistiques qui, au siècle dernier, ont permis, non sans mal, de relier la gare du Nord à la gare du Midi. Pour réaliser cette liaison ferroviaire, d'importants travaux débutent en 1903. Mais il faudra près de cinquante ans pour les achever. En cause, les interruptions dues aux deux conflits mondiaux et aux périodes de crise, mais aussi l'ampleur du projet. Pour réaliser les 700 m de viaduc et le tunnel d'1,7km qui établissent désormais la jonction entre les deux gares, c'est une immense trouée provoquant la destruction de centaines d'immeubles et de quartiers entiers qu'il faudra opérer. Le projet va ainsi séparer le haut de la ville de son centre historique et amener un véritable traumatisme dans le tissu urbain bruxellois.

La création du square des Ursulines sur le premier tronçon du tunnel de la jonction remonte à 1958 et participe à l'aménagement des espaces laissés vierges sur le tracé. Il s'ordonne autour d'une grande surface en dolomie et de quelques pelouses ceinturées par un ourlet de massifs taillés. Le long de la rue des Ursulines, un rideau de peupliers d'Italie fait écran entre le square et la maison de repos. Depuis sa création, peu de changements sont intervenus. En somme, le square était une sorte de no man's land à la croisée de quartiers très différents, peu utilisé et qui ne brillait certainement pas par la richesse de ses aménagements !

Interpellé en 2003 par l'asbl Recyclart qui occupe les bâtiments de l'ancienne gare de la Chapelle jouxtant le square et par le collectif de skateboarders BRUSK, Bruxelles Environnement, qui gère le site, entérine le principe de son réaménagement en espace urbain à usage socio-sportif, ouvert à tous, mais plus particulièrement adapté à la pratique du skateboard, du roller ou du BMX ; d'autant plus que l'aménagement d'au moins une aire dédiée au skate figurait dans le programme gouvernemental.

Comme au parc de la Rosée et au parc Bonnevie situés, eux aussi, dans des quartiers populaires de la Capitale, Bruxelles Environnement met en place, pour le square des Ursulines, un projet de développement participatif ; c'est-à-dire en concertation avec la population et les associations locales.



Recyclart acquiert dès lors le titre de chef de projet, s'entoure des avis des skateurs de BRUSK, s'associe au bureau d'architecture L'Escaut et reçoit l'expertise technique de Bruxelles Environnement. Son rôle sera, tout au long du processus de développement du projet, de mettre autour de la table les acteurs locaux, de les sensibiliser au projet, de susciter le débat et d'organiser avec eux différentes actions (ateliers, visites, exposition, soirées d'information...). Une démarche qui permet de mieux intégrer un projet urbanistique dans son environnement parce qu'il donne aux riverains et aux futurs usagers l'occasion de s'exprimer et ainsi de se l'approprier ; une démarche qui a aussi l'avantage d'induire le respect et la propreté des lieux, donc de les inscrire dans la durée.

Issu d'un concours d'idées ouvert aux jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants des écoles d'art, d'architecture et d'urbanisme, puis peaufiné et adapté tout au long du processus de participation, le nouveau visage du square des Ursulines a été officiellement inauguré le 30 avril 2006.

DESCRIPTIF GENERAL : POUR UNE INTEGRATION HARMONIEUSE DU SKATEBOARD DANS LE MILIEU URBAIN

L'extrême tranquillité dont jouit le parc d'Egmont tient de sa situation en intérieur d'îlot, mais aussi de la discrétion de ses trois entrées. Ce sont des passages. Il faut donc cheminer quelques dizaines de mètres entre les immeubles pour que le parc, presque à la dérobée, se donne au regard. Ainsi reclus, il a pu préserver son intimité, mais aussi son caractère ancestral. C'est là en effet, une autre de ses réalités : celle d'un lieu d'autrefois, un peu solennel, un peu compassé, mais qui s'harmonise parfaitement avec le classicisme architectural du Palais d'Egmont qui se dresse en toile de fond.

Le parc dessiné par Edmond Galoppin s'ordonne autour de vastes pelouses bordées d'arbres majestueux. Les bâtiments, édicules et statues que nous décrivons ci-après, lui servent de décors. Les chemins ondoyants en dolomie créent le mouvement et les perspectives. Pas de doute, toutes les caractéristiques du parc paysager à l'anglaise sont ici réunies.

De l'exèdre, au bout du parc près du passage de la rue du Grand Cerf, s'ouvre une perspective majestueuse jusqu'au Palais d'Egmont et son petit jardin séparé du parc par une grille en fer forgé.

L'aménagement du square des Ursulines répond à deux caractéristiques précises : faire de l'endroit un espace dédié à la pratique du skateboard, du roller et du BMX, mais en garantissant une cohabitation possible avec d'autres usagers (riverains, promeneurs...). Ensuite, limiter au maximum le poids des installations en raison de la situation du square sur un tunnel ferroviaire datant des années 30 et qui n'a depuis jamais été revu ou renforcé, en veillant à préserver son étanchéité. Pour ce faire, d'énormes blocs de polystyrène haute densité ont été creusés pour préformer les parties qui allaient constituer le « pool skate ».

Le plan du square se divise en trois zones :

- **La plaine ou zone centrale.** Réalisée en béton lisse et adoptant, pour la pratique du skateboard, une pente naturelle, elle a pour décors deux ensembles de mobilier urbain en bois et pierre bleue en demi-lune offrant sur le pourtour l'assise d'un banc et à l'intérieur, une zone dédiée à la végétation (arbustes et plantes rampantes). L'un et l'autre sont soulignés par un long muret faisant aussi office de banc ou de rail pour les skateurs.
- Côté rue de la Chapelle, s'étend **la zone de repos.** Ici, le revêtement est en bois pour volontairement écarter les skateboards. L'aménagement propose, dans un même bois de robinier, plusieurs lignes de bancs étroits et de hauteur différente qui peuvent servir à la fois d'assise, de dossier ou de table. Une fontaine d'eau potable et quelques arbres complètent l'espace.
- **Le pool skate** se compose de deux plans inclinés en béton projeté lissé à l'intersection desquels s'intègre un « bowl ». Il s'adosse, côté gare du Midi à une plate-forme à laquelle on accède par un escalier situé rue de la Chapelle. La clôture qu'il fallait installer au bout de cette plateforme pour conserver une zone tampon (à usage technique) avec les installations d'INFRABEL en contrebas, a pris la forme d'un immense cadre paysager translucide qui ouvre une magnifique perspective en direction de la gare du Midi. La nuit, ce cadre s'illumine pour affirmer, là encore, sa présence.



Le long de la rue des Ursulines qui se situe en contrebas du square, le talus a été rehaussé afin d'enterrer le mur latéral du tunnel ferroviaire.

Une bordure de ceinture en pierre bleue ciselée délimite le site dans sa totalité. Elle a été conservée, notamment, pour servir d'arrêt aux planches de skateboard.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Le square des Ursulines est à dominante minérale pour répondre aux besoins des skateurs. De plus, la faible épaisseur du sol qui couvre le tunnel ferroviaire (60 à 80 cm tout au plus), limite techniquement la pertinence et le développement de plantations en termes de sécurité par rapport à l'étanchéité du tunnel, de difficultés d'enracinement, mais aussi en raison de la sécheresse qui en résulte.

Pour le talus, le choix s'est porté sur un court alignement de robiniers. L'essence est en effet reconnue pour sa grande capacité à stabiliser les terres. La légèreté de son feuillage a aussi l'avantage de ne pas fermer la vue sur le site et inversement vers la rue des Ursulines.

Au sol, des lierres arborescents portant fleurs et fruits ont été plantés pour leur caractère persistant. Ils sont mélangés à des pervenches. Ce type de plantes couvre-sol robustes doit pouvoir résister aux planches de skateboard qui « échappent » à leur propriétaire, et les arrêter le cas échéant... Quand elles n'offrent pas un matelas de sécurité aux skateurs lancés dans leurs figures acrobatiques !

Dans les demi-lunes au centre du square, c'est un buis taillé très bas qui a été préféré. Quelques noisetiers y introduisent des perspectives verticales.

PRINCIPE DE GESTION

Depuis son inauguration, le square des Ursulines est entretenu quotidiennement par un entrepreneur privé et une équipe de Bruxelles Environnement. Les végétaux qui ne résistent pas sont remplacés, tandis que des travaux de réparation du mobilier sont effectués régulièrement.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

FRESQUE

Depuis 2006, le Collectif BRUSK et Bruxelles Environnement organisent chaque année un appel à projets pour la réalisation d'une fresque dans le bowl et sur les rampes du square des Ursulines. L'initiative, qui s'adresse aux graffeurs, aux street artistes et aux peintres, a pour vocation d'appuyer la scénographie des lieux et de renforcer le vocabulaire à la fois contemporain et urbain du site. Le projet retenu par le jury est réalisé juste avant la fête annuelle du square au cours de laquelle il est officiellement inauguré. Comme le principe même du tag, ce geste artistique est éphémère puisqu'une nouvelle fresque le remplacera l'année suivante.



ESPACES VERTS PROCHES

- A l'est, le square du Petit Sablon, le jardin du Palais des Académies.
- Au nord-est, le Mont des Art et le Parc de Bruxelles.
- Au sud, le parc de la Porte de Hal.

Superficie : 22 ares.

Typologie : Espace urbain dédié à la pratique du skateboard, du roller et du BMX.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : Non classé.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Espace ouvert, le square des Ursulines est accessible à tout moment. Cependant, par respect pour le voisinage, il est demandé de ne pas faire de skate, de roller ou de BMX entre 22h et 10h.

Des gardiens de parc de Bruxelles Environnement y font des passages réguliers.

CONTACTS

Service Info-environnement : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Rampes et bowl pour la pratique du skate, du roller ou du BMX. Bancs/tables et murets banquettes, poubelles, balises d'accueil et d'information, borne fontaine, escaliers.

ENTRÉES

Le square des Ursulines se trouve entre la rue des Ursulines et la rue de la Chapelle dans le quartier bruxellois des Marolles.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui

TRANSPORTS PUBLICS

Train : Bruxelles-Chapelle.

Bus 27 et 48 (arrêt Chapelle). Bus « De Lijn » 116, 117, 140, 141, 142, 170 et 171 (arrêt Chapelle)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Reportage vidéo « [Le square des Ursulines](#) » sur Vimeo.
- L'info-fiche Aires de Jeux : [Square des Ursulines](#).
- [Le Collectif Brusk](#).
- [L'asbl Recyclart](#).
- Le square des Ursulines sur le site du [bureau d'architecture l'Escaut](#).
- [Reportage](#) réalisé pour Bruxelles Environnement pour évoquer le processus participatif qui a conduit à l'aménagement du square des Ursulines.
- [La démarche participative de Bruxelles Environnement](#).

